

BRESSON

infos

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Octobre 2016 n° 25



Actions
municipales

Grenoble-Alpes
Métropole

Manifestations
Associations

Brèves

État civil

SOMMAIRE

Le mot du maire

p. 2

Brèves

p. 7 à 8

Actions municipales

p. 3 à 5

Manifestations / Associations

p. 9 à 11

Grenoble-Alpes Métropole

p. 6

État-civil / Urbanisme

p. 12



Le dernier trimestre est déjà entamé et nous espérons qu'après des vacances qui ont permis à tous de se ressourcer, **la rentrée s'est bien passée** sur le plan scolaire pour les plus jeunes, professionnel pour les parents et activités diverses pour les séniors.

L'été, comme d'habitude, n'a pas été une parenthèse inactive.

Ont été notamment réalisés à l'école des **travaux d'accessibilité** pour les personnes à mobilité réduite (PMR) obligatoires depuis la loi de 2005. Le détail des travaux figure dans l'article consacré à ces adaptations, loin d'être négligeables puisqu'elles ont représenté des dépenses de l'ordre de 80 000 €. Ces travaux de mise aux normes se **poursuivent à la mairie**. Les travaux de rénovation à la **MDA** nous permettront de la mettre, elle aussi, aux normes.

Toujours au niveau des travaux, l'été a permis de mettre en place dans le détail la **réfection de la salle des mariages** de la mairie, notre salle commune de prestige dont les travaux vont démarrer en octobre.

Rien de plus, depuis juin, sur le PLU de Bresson désormais en vigueur ; nous sommes bien sûr sollicités pour voir se concrétiser les opérations possibles, mais comme je le soulignais dans notre dernier numéro, il s'agira de **projets très limités**, conformes aux faibles objectifs prévus tant au niveau du SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) que du PLH (Programme Local de l'Habitat) en cours d'élaboration. Rien n'est acté pour le moment.

En revanche la Métro entend mener rapidement à terme le PLUI (**Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**) qui deviendra le document d'urbanisme de référence des 49 communes à échéance 2020.

Le PADD (**Projet d'Aménagement et de Développement Durable**) vient d'être élaboré et fait l'objet actuellement de discussions globales.

Chacune des communes devra organiser en conseil municipal un débat, sans vote, entre le 15 octobre et le 30 novembre. Prochains. Nous en connaissons les formes et les modalités le 7 octobre 2016.

En attendant, le document adressé aux élus, est à la **disposition de tous**, en mairie.

Je tiens enfin à dire ma satisfaction, une fois de plus, pour **la vitalité** de notre vie associative, tout à fait exceptionnelle pour une commune de notre taille. Vie associative aux activités si diverses, qu'il s'agisse de toutes les actions bien connues du **comité d'animation**, des voyages organisés par différentes associations, des **concours sportifs**, la pétanque en particulier, des activités **culturelles et de loisirs** dont l'offre s'enrichit chaque année...

Je les remercie toutes, pour leur **implication et leur dévouement** qui font de notre village une véritable communauté où il fait bon vivre.

Les **travaux de rénovation** de la Maison Des Associations ne pourront encore qu'améliorer cette vie associative, en offrant un outil **mieux adapté** à toutes les activités. Les choix définitifs ne sont pas encore arrêtés mais le calendrier de **démarrage en 2017** sera maintenu.

Je vous souhaite encore, un bon trimestre à tous.

ÉLAGAGE

La mairie et son parc, propriété des comtes de CHABON depuis le XVIII^{ème} siècle ont été acquis par la famille MOT-TET à la fin du XIX^{ème} siècle avant de devenir **propriété de la commune en 1990**. Ce sont ces deux familles qui ont donné aux bâtiments et au parc leur configuration actuelle. En particulier le parc qui a fait l'objet d'un aménagement à l'anglaise pour donner un aspect tout à fait naturel au boisement.

Beaucoup de ces arbres sont **âgés et arrivent en fin de vie**. Suite aux nombreuses chutes de bois mort, il a été procédé à un **élagage de sécurité** pour enlever les branches présentant un risque de chute sur les visiteurs. De même, une douzaine d'**arbres malades** a dû être abattue. Dans le but de maintenir tout le charme du parc pour les générations futures, il sera procédé cet hiver à la **plantation de nouveaux** arbres choisis en fonction de leur adaptabilité au terrain et de leur aspect décoratif.



FLEURISSEMENT

A Bresson, le cadre privilégié, les paysages, le patrimoine et la nature constituent un environnement de qualité. Malgré tout, l'**embellissement des lieux publics** permet d'offrir aux habitants un cadre de vie toujours plus agréable. Cette année se sont les **agents techniques de Bresson** qui se sont chargés du fleurissement de la commune et de toutes les tâches indispensables au bon développement des fleurs et des plantes.



Sept cents plants ont été nécessaires pour fleurir les 30 pots et bacs de fleurs et les 6 massifs. D'un fleurissement purement esthétique, le passage progressif à un fleurissement raisonné gardant dans l'esprit cette recherche du beau tout en respectant les équilibres naturels, et surtout **s'intégrant au paysage local**, qui en constitue la toile de fond, devient peu à peu prioritaire.

L'utilisation de vivaces, comme le pennisetum, le stipa ou encore les bulbes de jonquilles, tulipes et jacinthes, récupérées d'une année sur l'autre, permettent une **installation durable** et plus respectueuse de l'environnement.

Cette base de plantes est complétée par des annuelles ou bisannuelles et une association de toutes les formes végétales (de la strate herbacée à la strate arborée) pour garder une diversité et pour **éviter les renouvellements complets** de massifs à chaque saison. Deux prairies fleuries (dans le



lotissement des Grands Champs) qui attirent les abeilles, les papillons, les coccinelles et qui favorisent la biodiversité, contribuent, elles aussi, à un **fleurissement alternatif** et à la réduction de l'empreinte écologique et des interventions. Il ne faut pas oublier leurs avantages économiques, puisque ces prairies fleuries demandent moins d'entretien qu'une plantation en massif ou en bac.

Parce que le fleurissement a tendance à s'essouffler vers la fin de l'été et en automne, un **renouvellement partiel** a lieu au mois d'octobre avec une replantation des bulbes des années précédentes et une mise en place de pensées et de pavots d'hivers pour **enrichir de couleurs** les massifs et bacs.

Après la taille et l'élagage des tilleuls du parc de la mairie, les déchets verts ont été réduits en copeaux; les services techniques les ont récupéré pour le **compostage** et le paillage. Ce compost viendra amender et enrichir le sol des prochaines plantations saisonnières. Ainsi, un mode de jardinage plus **responsable et plus respectueux** se met en place à Bresson.



TRAVAUX D'ACCESSIBILITE PMR A L'ECOLE

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, a enjoint toutes les communes à mettre aux **normes PMR** (Personnes à Mobilité Réduite) leurs bâtiments recevant du public. La commune de Bresson, comptant trois **ERP** (Établissement Recevant du Public) à savoir **la mairie, l'école et l'église**, a été comme l'ensemble des collectivités territoriales, contrainte d'appliquer la loi.

Dès 2009, la municipalité avait mandaté un bureau d'études pour procéder à un **diagnostic** et **évaluer les coûts**. Devant l'énormité de la somme à engager (500 000 €), la municipalité, comme 80% des collectivités concernées, a cherché à temporiser et a sollicité **l'appui des élus nationaux** pour faire évoluer la loi dans un sens plus réaliste et plus conforme aux **ressources des communes**.

En 2015, une fois la loi modifiée en ce sens, l'Etat a mis en demeure les collectivités de faire procéder, dans les trois ans et sous peine de pénalités, aux travaux de **mise en conformité**. Suite à ces directives, la commune a mis en place un Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) pour établir une prévision annuelle de travaux et inscrire les sommes correspondantes dans les budgets prévisionnels 2016 et 2017.

Conformément au programme établi, les travaux à l'école ont été réalisés **pendant les vacances estivales**. Ils ont consisté essentiellement à :

- Modifier les blocs sanitaires des classes primaires et de la maternelle.
- Démolir et reconstruire l'escalier extérieur reliant les classes primaires au préau.
- Adapter un élévateur sur cet escalier pouvant supporter un fauteuil « handicapé ».
- Créer des plans inclinés à faible pente depuis la cour pour faciliter l'accès aux classes primaires et à la maternelle.
- Créer une place parking PMR dans la cour de l'école primaire pour amener un éventuel élève handicapé au plus près de la classe.

La maîtrise d'œuvre, après appel d'offres, a été confiée au Bureau d'Etude Optim'a. Les entreprises Biasini, Rouvidant et Alfort Elévateur ont, chacun dans leur domaine, réalisé les travaux après avoir remporté l'appel d'offres correspondant.

Coût de l'ensemble des travaux : 80 000 € TTC.



REFECTION DE LA SALLE DES MARIAGES



La salle des mariages, aménagée en **1990/1991** lors de l'acquisition de la propriété des consorts **MOTTET** par la commune, accuse, comme toute chose, le poids des ans. De ce fait, l'année dernière, la municipalité a inscrit dans son budget prévisionnel 2016 **la réfection complète** de cette grande pièce, à savoir :

- Démolition et reconstruction du faux-plafond avec des matériaux plus modernes.
- Réfection complète des peintures des murs et des portes d'accès.
- Echange de la porte monumentale d'accès à l'extérieur fabriquée à l'identique.
- Remplacement total de l'éclairage et de la sonorisation.
- Polissage, masticage, lustrage du sol en marbre.

Ces travaux programmés pour octobre 2016 dureront environ **trois semaines**. La coordination des travaux et la maîtrise d'œuvre sont assurées par la commune, assistée d'une **décoratrice**. Ainsi, la mairie de Bresson, rendue de nouveau plus attractive, pourra-t-elle célébrer des mariages dans un écrin **digne de cette occasion**.

TAP



La commune recherche un **intervenant pour animer les TAP Musique** (Temps d'Activités Périscolaires). Toutes les propositions seront étudiées : découverte des instruments, chorale, percussions... Les créneaux sont, de 16h30 à 17h30 :

- Les lundis du 2^{ème} trimestre (du 03 janvier 2017 au 14 avril 2017), soit 12 séances
- les mardis du 3^{ème} trimestre (du 02 mai 2017 au 07 juillet 2017), soit 10 séances

Les enfants seront par groupes d'âges, de 5 à 7 ans et de 8 à 11 ans environ.

Renseignements et **dépôt de candidatures** à la mairie.



ECRITURE



L'année dernière, la classe des CE2-CM1-CM2 a mené un **projet d'écriture** sur le dernier trimestre de l'année. L'objectif, à la demande des élèves, était d'écrire un **roman collectif**. Avec beaucoup de sérieux, les élèves ont inventé une histoire, procédé à des réécritures pour améliorer leur travail et ont finalement **réalisé des illustrations**. Un travail exigeant mais passionnant dans lequel tous les élèves se sont investis et ont progressé.

L'histoire se passe dans la ville de Colegram, où la concierge de l'immeuble situé au 19 rue Amstramgram prend sa retraite. L'occasion de découvrir quelques anecdotes! Un immeuble, neuf histoires pour **raconter la vie** de quelques locataires extraordinaires...

Le livre a été offert à la bibliothèque et vous êtes invités à venir le découvrir !

VOYAGE

ESCAPADE À BEAUNE.

C'est le 13 septembre à 7h15 que **quarante personnes** ont quitté Bresson en direction de la Bourgogne. Au programme une **visite guidée** des célèbres **Hospices de Beaune**. Cet ensemble regroupe l'hôtel Dieu, l'hospice de la charité et le centre hospitalier. Préservé, dans un état exceptionnel, ce monument est un rare témoignage de l'architecture du Moyen Âge.



Après la visite, direction le restaurant situé sur la route des **Grands Crus** : Pommard, Meursault et autres villages classés. L'après-midi s'est poursuivi par la **visite d'une cave** du XVI^{ème} siècle à deux étages, architecture assez rare en Côte d'Or.

A la fin de la visite, comme il se doit, **une dégustation a été proposée**. Crus rouges, Meursault, Pommard, Volnay et Crus blancs, Meursault, Savigny les Baune.

Puis l'ensemble des participants a rejoint le car pour une rentrée sur la commune vers 20 h.

CONCERTATION



CONTEXTE

Le 6 novembre 2015, le conseil métropolitain de Grenoble-Alpes Métropole a délibéré pour lancer l'élaboration d'un **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)**. Ce plan a pour objectif de fixer les règles d'urbanisme sur l'ensemble des 49 communes composant la Métropole et représente un premier pas important de la **construction métropolitaine**.

Introduit par la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) du 13 décembre 2000, le PADD est la **première étape** de ce processus ; il est en ce sens une pièce constitutive du projet de territoire.

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi de Grenoble-Alpes Métropole et pour être en conformité avec la loi, il a été demandé aux communes de **débattre du PADD** en Conseil municipal (entre le 15 octobre et le 15 novembre 2016) puis en Conseil métropolitain.

ELÉMENTS D'INFORMATION

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) constitue le **projet politique** pour la Métropole en matière d'urbanisme. Il n'est pas directement opposable aux tiers, néanmoins il définit les **orientations générales des politiques** d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles ou forestiers et de préservation ou de remise en état des continuités écologiques.

Le PADD arrête les orientations générales concernant l'**habitat**, les **transports** et les **déplacements**, le **développement des communications numériques**, l'**équipement commercial**, le **développement économique** et les **loisirs**, retenues pour l'ensemble de la Métropole.

Il fixe en outre des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

En ce sens, le PADD doit également répondre aux objectifs fixés dans la délibération de lancement du PLUi. Pour rappel, les objectifs fixés en novembre 2015 sont les suivants :

1. Pour l'organisation du territoire :
 - Un territoire polycentrique et de proximité
 - Identité et diversité des paysages
 - Le foncier, une ressource rare à optimiser
 - Une métropole solidaire : favoriser la cohésion sociale et l'intégration des quartiers prioritaires

- Les ressources numériques au service de l'attractivité du territoire
 - Un PLUi en articulation avec les territoires voisins
2. Pour l'environnement et cadre de vie :
 - Transition énergétique et adaptation au changement climatique
 - Un développement métropolitain lié à la prise en compte des risques majeurs
 - Intégration de la trame verte et bleue métropolitaine
 - Développement urbaine, préservation et économie des ressources
 3. Pour les déplacements :
 - Vers une Métropole apaisée
 - Des modes de déplacements adaptés à la diversité des territoires
 - Une offre de transports en commun de qualité et renforcée
 - Des transports de marchandises mieux organisés et moins polluants
 4. Pour l'habitat :
 - Des logements de qualité adaptés aux besoins des habitants et à la diversité des territoires
 - Une offre de logements abordables
 - Amélioration du parc de logements existants, notamment par la rénovation thermique
 5. Pour l'économie et l'emploi :
 - Une dynamique économique équilibrée et diversifiée
 - Le développement de l'emploi dans tous les bassins de la Métropole
 - Des réserves foncières pour permettre le développement des entreprises
 - Renforcement des activités agricoles et sylvicoles

Les élus communaux et métropolitains se sont rencontrés à différentes occasions pour travailler les différentes thématiques lors de séminaires politiques. Ont été abordées au cours de ce séminaire les questions de structuration urbaine, d'habitat, de déplacements, d'environnement et d'économie. **Les éléments issus de ces échanges ont alimenté le PADD.**

COMPTEURS LINKI

LE COMPTEUR LINKY ARRIVE À BRESSON.

Le 9 juillet 2013, à l'occasion de la présentation du plan « Investir pour la France », le premier ministre Jean-Marc Ayrault a cité Linky parmi les grands Chantiers d'Avenir et a confirmé le déploiement du compteur communicant, avec une première tranche de **3 millions de compteurs d'ici fin 2016** et le remplacement de **35 millions de compteurs à terme**.

Une Directive Européenne prescrit que **80 %** des compteurs électriques soient **communicants** d'ici 2020 sur le territoire des États Membres.

Enedis*, entreprise de service public gestionnaire du réseau



de distribution d'électricité, a commencé à remplacer, et ce depuis le **1er décembre 2015**, au lendemain de l'ouverture au Bourget de la conférence mondiale sur le climat (COP21) et jusqu'en 2021, l'ensemble des compteurs d'électricité par des appareils de nouvelle génération, les compteurs « **Linky** ». Cette opération de modernisation concernera la commune de Bresson à partir du mois de **mars 2017**.

Linky est la nouvelle génération de compteurs d'électricité. Les compteurs équipant actuellement les foyers sont de différentes générations, la plus récente remontant aux années 1990. Depuis, la technologie a évolué et les nouveaux compteurs communicants Linky rendent possibles de nouveaux services pour les clients, les collectivités locales, les fournisseurs ou encore les producteurs. Les pouvoirs publics ont décidé de **généraliser** ces compteurs sur l'ensemble du territoire : 35 millions de compteurs devraient être remplacés.

Que vous soyez **propriétaire** ou **locataire** de votre logement, vous ne pouvez **pas refuser** l'installation du nouveau compteur Linky car le compteur électrique ne vous appartient pas. Il est la propriété des collectivités locales qui le concèdent au distributeur Enedis, gestionnaire de réseau commun à tous les fournisseurs d'énergie. L'accès aux compteurs des clients est prévu contractuellement. Enedis est tenu d'assurer leur remplacement pour tenir compte des évolutions technologiques.

Enedis est donc libre de le remplacer sans que vous puissiez vous y opposer. Vous serez **informé** de chaque étape du remplacement par courrier. Ces courriers préciseront que :

- Pour les compteurs sur la voie publique, le changement pourra être effectué même en l'absence des personnes.
- Pour les compteurs situés chez les particuliers, un rendez-vous devra être pris.

Les coordonnées de l'entreprise de pose et le numéro vert d'assistance Linky : **0800 054 659** seront envoyés aux clients entre 30 et 45 jours avant la date de pose. L'entreprise de pose missionnée par Enedis informera le client de son passage **25 jours au moins** avant la date prévue. Ces entreprises seront facilement identifiables par les clients grâce au logo « Partenaire Linky » sur les véhicules et des badges d'identification. L'opération de remplacement du compteur durera environ **30 minutes** et ne sera pas facturée au client.

Pour en savoir plus : <http://www.enedis.fr/linky> Enedis



*En mai 2016, ERDF a changé de nom et est devenu Enedis.

GYMNASTIQUE ADULTE



La gymnastique adulte est une pratique éducative, de proximité et en groupe, d'activités physiques diversifiées organisées en séances.

Elle sert d'accompagnement pour entretenir, améliorer, dynamiser la santé, le bien-être et la qualité perçue de la vie ainsi que les relations sociales et citoyennes.

C'est une pratique **non compétitive** fondée sur la connaissance de soi et prônant la solidarité. **Tous les lundis**, hors vacances scolaires, de **18h30 à 19h30** à l'école de Bresson, Dimitri GENNOUN, intervenant GUC, propose **une heure** d'activités physiques variées pour **tous les âges**.

Inscription à la Mairie.

STÉRILISATION DES CHATS

Savez-vous qu'un couple de **chats errants** peut être à l'origine de la naissance de **20 736 chats au terme de quatre ans!**



Voilà des chiffres suffisamment alarmants pour que l'on se préoccupe **activement** de cette situation.

Vous avez déjà certainement tous croisé un chat errant sur le territoire communal. Or, **la prolifération incontrôlée** des chats errants est autant un désagrément pour l'homme qu'une **souffrance pour l'animal**. La seule solution pour éviter toute reproduction des chats tient dans la **stérilisation**.

La Commune de Bresson lance une campagne de stérilisation des chats errants. Cette campagne a pour but de diminuer les maladies et surtout de diminuer les nombreuses mises à mort et abandons de chats et chatons errants. Les **chats des particuliers** sont eux aussi **responsables** de la prolifération de ces animaux. C'est pourquoi la commune souhaite attirer l'attention de tous les propriétaires de chats sur **l'importance de faire stériliser** leurs animaux domestiques, afin qu'ils ne contribuent, eux aussi, à **l'augmentation et la divagation** des chats errants sur Bresson.

TAG

DU NOUVEAU POUR LA RENTRÉE

La ligne **CHRONO C3** est prolongée de 6 nouveaux arrêts, proposant une nouvelle liaison directe, fréquente et tardive entre les centres villes d'Echirolles et de Grenoble.

Le prolongement de cette ligne entraîne le remplacement de l'actuelle ligne 18 par :

- La création de la ligne 64 entre Pont-de-Claix Flottibulle et Echirolles Marie Curie, en correspondances avec les lignes A et C2 et une nouvelle desserte de la ZI des Iles à Pont de Claix en heure de pointe.
- Le **changement d'itinéraire de la ligne 67** pour assurer la desserte d'Eybens par l'avenue d'Echirolles et Les Ruires, en direction d'Alpexpo et de Grand'place.



Plus d'infos sur www.tag.fr

BIBLIOTHÈQUE



NOUVEAUX HORAIRES

La bibliothèque est désormais ouverte le mercredi de 10 h à 13h30.

CHORALE

En association avec lud'anim, une **chorale** va voir le jour à Bresson. Cette activité se déroulera **le jeudi de 20h15 à 22h15** à la Maison des Associations et sera animée par la chef de chœur, **Fanny BALLE**. Pour rejoindre cette chorale, nul besoin de connaître la musique, ni d'avoir une voix exceptionnelle, mais juste avoir envie de **chanter ensemble**, afin de passer **deux heures de détente**.

Renseignements et inscription auprès de Nathalie Didier au 06.80.95.94.50.



CIRQUE CAPLOT



Le cirque CAPLOT se produira sur Bresson du **29 octobre au 2 novembre 2016**. Cheval, chèvre, lama, dromadaire et chameau pourront être aperçus dans le champ qui fait face au restaurant Chavant, à proximité d'un chapiteau de 250 places. Une vente de confiseries et gadgets aura lieu lors des représentations.

Une occasion de faire **découvrir le monde du cirque** aux plus petits comme aux plus grands.

SOU DES ÉCOLES

KERMESSE ET RENTRÉE DES CLASSES : TEMPS FORTS

Le vendredi 24 juin se sont tenus **la kermesse et le spectacle des enfants** à l'école de Bresson. Cette belle journée ensoleillée autour des stands, repas (« Pasta chez vous ») et animations, a **mobilisé et rassemblé** enseignants, enfants, parents et grands-parents. Ce moment de partage et de plaisir pour tous a été **un vrai succès** et a permis à l'association du Sou des écoles de **récolter des fonds** pour la **réalisation des projets des classes** de maternelle et primaire. Merci à tous d'avoir participé à cette réussite !



Le jeudi 1^{er} septembre a marqué le départ d'une nouvelle année scolaire ! Le soleil était toujours au rendez-vous ! Le Sou des écoles a offert à cette occasion le **traditionnel petit déjeuner** : café, boissons fraîches et brioches aux enfants et



parents. Les **65 enfants** ont ensuite rejoint leur classe respective accompagnés de leurs enseignants. Pour vous joindre à nous et partager un moment, une heure ou deux, ou une journée entière, **n'hésitez pas à nous contacter** au : sou.bresson@gmail.com .

CLUB DE LA CHATAIGNERAIE ET UMAC

Nous avons terminé **la saison en beauté** avec en collaboration avec l'UMAC en organisant un **magnifique voyage** en Méditerranée. Falaises majestueuses, mer à perte de vue, faune et flore exceptionnelles constituent ainsi le décor de rêve du **Parc National des Calanques**.



Une visite en bateau des **huit calanques de Cassis**, ainsi qu'une **bonne bouillabaisse** au restaurant "le moulin de Gémenos", un authentique moulin familial au pied du massif

de la Sainte Baume, où depuis 30 ans, deux générations se succèdent pour en faire un lieu de caractère, a **réjoui l'assemblée**.



Nous sommes rentrés dans notre beau village prêts à reprendre nos activités à partir du **jeudi 29 septembre** à la Maison Des Associations. Ce voyage a été possible grâce à la vente annuelle, les subventions du Département de l'Isère et de la Mairie.

PETANQUE CLUB DE BRESSON

UN ÉTÉ ANIMÉ AU PÉTANQUE CLUB

- Le 3 juin, notre concours entre sociétaires a réuni **48 joueuses et joueurs** répartis en deux groupes dont les gagnants à l'issue de trois parties se sont confrontés dans une **finale très disputée**. Nos experts en grillades et frites ont assuré la restauration en fin d'après-midi.
- Nos équipes engagées en championnat des clubs ont participé aux diverses rencontres du mois de juin : le 4 pour les seniors, les 7 et 14 pour les vétérans. Deux triplettes se sont rendues à **La Motte-Servolex** le 19 juin pour une rencontre Savoie-Isère.
- Le 2 juillet, sur nos terrains, le concours en triplettes mixtes du calendrier départemental a vu **la victoire d'une triplette bressonnaise** sur les 32 inscrites.
- Le 29 juillet, après un report d'une semaine pour cause de mauvais temps, s'est déroulé un **concours entre sociétaires** suivi d'un casse-croûte grillade-frites et d'une épreuve de précision qui s'est terminée à la lumière des réverbères.
- Le mardi 6 septembre nous avons en charge l'organisation de la dernière journée du Championnat des clubs pour deux groupes de 7 équipes vétérans, ainsi que leur restauration à midi : **21 terrains à préparer, 112 repas à servir** ... Tout ceci a pu être accompli avec l'aide de l'équipe technique municipale et d'une équi-

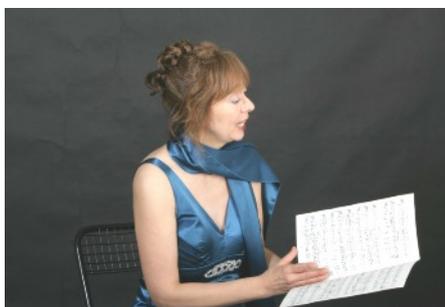
pe de bénévoles **efficace**. Les témoignages de satisfaction des équipes présentes n'ont pas manqué.

- Le samedi 17 septembre, également sur nos terrains, s'est déroulée la **dernière journée** du Championnat des clubs pour un groupe de six équipes seniors.



Les demi-finalistes du 29 juillet

CONCERT À L'ÉGLISE DE BRESSON



Samedi 17 septembre, en soirée, la petite église de Bresson a été **le cadre idéal** pour **le récital** de la chanteuse soprano-lyrique **Isabelle DEVIGNE**.

En première partie, accompagnée par **l'excellent pianiste** Valéry FIODOROV, elle a enthousiasmé le public en **interprétant avec maîtrise** des extraits de "la Veuve Joyeuse" de LEHÁR, des "Contes d'Hoffman" de OFFENBACH, de "Carmen" de BIZET ou de "Norma" de BELLINI .

Le non moins **excellent contrebassiste** André WENTZO, s'est joint ensuite au duo pour une deuxième partie plus **jazzy** sur des airs de BERNSTEIN, PORTER, VILLA-LOBOS ou ELLINGTON. Isabelle DEVIGNE nous a démontré, s'il le fallait encore, qu'elle était aussi à l'aise dans un répertoire plus " **swing**".

Le public, hélas peu nombreux, a été **littéralement conquis** par la qualité du concert : la voix sublime d' Isabelle DEVIGNE, la précision et la musicalité des instrumentistes et la très bonne acoustique des lieux .

LUD'ANIM



TOUTE L'ÉQUIPE DE LUD'ANIM VOUS SOUHAITE UNE BONNE RENTRÉE.

Cette année nous vous proposons encore de **multiples activités** dédiées à **l'expression et au bien-être** sous toutes ses formes !

Théâtre, Écriture partagée, Chorale, Relaxation Évolutive et Expressive, Pleine forme...

Ainsi que des Ateliers à thèmes :

Méditation, Alimentation et Nutrition Saine, Postures, Émotions...

Toutes les informations sont disponibles sur le site de la Mairie de Bresson.

Vous pouvez également appeler au **06.89.87.47.61** ou nous joindre par mail rayperniola@orange.fr

COMITÉ D'ANIMATION

UN PETIT RAPPEL DES MANIFESTATIONS PASSÉES, MAIS AUSSI CELLES À VENIR.

Encore un soir où il a fait **bon vivre** à Bresson !!!!

Un temps magnifique, une **ambiance guinguette**, et une belle surprise de voir autant de villageois pour notre 1er rendez-vous «**Bresson en fête autour des fours**», le 27 mai dernier. Un beau moment de **partage**, de bons petits plats cuisinés par tous, cuits dans le four banal, une **ambiance festive** avec Michelle, Ludo et leurs danseurs, démonstrations de lindy hop sur des airs de swing et de charleston, avec une **participation active** des spectateurs. ...

Les jeux en bois mis à disposition dans l'allée des tilleuls ont été appréciés autant par les petits que les grands !

Nous tenons à remercier tous les habitants qui ont bien voulu jouer le jeu, et espérons que vous serez encore **plus nombreux l'année prochaine** !



Cette année, la nuit a été longue pour la **fête de la musique** le 25 juin, **3 groupes** se sont enchainés :

Zizanitza, Musique des balkans, Roue Libre, chanson française et puis le dernier groupe, Coming up, des reprises funk et soul, des compositions originales et rythmées et une grosse présence scénique.

Une petite pause buvette autour de quelques bulles a été apprécié.



Nous remercions chaleureusement les services techniques de la mairie qui nous ont accompagnés dès le matin jusque tard dans la soirée, ainsi que les bénévoles, pour le bon déroulement de cet événement.

Le lundi 4 juillet a eu lieu le **Cinéma en plein air**. Une belle soirée d'été avec la projection du film SELMA de AVA Duvernay, dans le parc de la mairie, avec en arrière plan les lumières de Grenoble et les montagnes environnantes. Environ **80 personnes** ont assisté et apprécié cette séance cinéma plein air. Le public a pu se retrouver ensuite autour de la buvette pour échanger.

Mais déjà s'annoncent les prochaines manifestations :

Le 25 septembre 2016, la 39^{ème} édition de notre **Brocante**, dans le Parc de la Mairie, où nous vous attendons nombreux, et comptons comme toujours sur nos **bénévoles** sans qui **rien ne serait possible**.

Suivie de près par le **cross des châtaignes**, qui aura lieu le dimanche 9 octobre. Les inscriptions en ligne sont ouvertes depuis le 6 septembre. Les parcours habituels vous y seront proposés ainsi que le buffet devenu traditionnel à l'arrivée. Le cross des châtaignes, c'est l'un des **tout premiers cross** créés dans la région grenobloise, en **1977**.

39 ans d'existence... et de convivialité !!!

LES 3A

LA RENTRÉE DES 3A

L'atelier des arts plastiques de Bresson "**les 3A**", ouvre ses cours pour l'année scolaire 2016 / 2017 le **mercredi 5 octobre**. Ces cours s'adressent aux adultes, à partir de 15 ans, confirmés ou débutants.

Ils ont lieu les mercredi : le matin de 9h30 à 12h00 et l'après-midi de 13h30 à 16h30 .

Des stages vous seront proposés tout au long de l'année. Ils seront **signalés sur le panneau d'information** à l'entrée du village.

Vous pouvez nous **rendre visite** à l'atelier, situé au dessus du cimetière de Bresson. Nous serons heureux de vous accueillir. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter :

- au **06.78.70.31.64** ou **04.76.25.52.06** ou par mail : joszampieri@orange.fr (pour la présidente).
- au **06.89.96.41.04** ou par mail: aline.duvernet@free.fr (pour la trésorière).



ÉTAT CIVIL

MARIAGES

Madame de MARLIAVE Constance et Monsieur GIUGLARIS Alexandre le 24 juin 2016

Madame TERRANA Séverine et Monsieur JADOT Thierry le 25 juin 2016

Madame MOSCONA Sylvie et Monsieur GARZIA Joseph le 03 septembre 2016

DÉCÈS

Madame Geneviève, Marie-Jeanne, Augusta, BIHRY née VIALON, décédée le 21 juillet 2016.

Madame Andrée LAURENT née FUMAT, décédée le 27 septembre 2016.

À NOTER

Recensement militaire

Les jeunes hommes et les jeunes femmes qui atteignent l'âge de 16 ans, doivent se présenter en Mairie dans le mois qui suit, afin de se faire recenser en vue de la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).
Se munir du livret de famille et de la carte nationale d'identité.

URBANISME

<u>DOSSIER</u>	<u>DEMANDEUR</u>	<u>DESCRIPTIF</u>
DP	M. LE ROUX Christian	Construction d'une piscine
DP	M. ALLIER Florent	Remplacement d'une porte-fenêtre
DP	Mme ROSSAT-CARREGA Christiane	Création d'un espace à poubelles
DP	Mme RAMBAUD Perrine	Remplacement des menuiseries

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Madame Geneviève BIHRY, épouse de Monsieur Michel BIHRY, l'adjoint aux finances de Bresson. Geneviève BIHRY, s'est toujours investit dans notre commune, comme bénévole, auprès des associations locales mais aussi comme peintre, dans l'atelier des « 3A ». Généreuse et gentille, elle était la joie de vivre personnifiée. Dans ces moments si tristes, nous adressons à Michel BIHRY et à toute sa famille, notre amitié et nos plus sincères condoléances.

Nous avons également appris le décès de Madame Andrée LAURENT à l'aube de ses 87 ans, dans la nuit du 26 au 27 septembre 2016. Pendant 6 ans conseillère municipale, puis Adjointe au maire pendant 13 ans, Madame LAURENT aura marqué de son empreinte la commune. Connue de tous, cette silhouette dynamique et pleine de prestance manquera à tous les Bressonnais qui la côtoyaient. Nous adressons toutes nos condoléances à ses proches.